

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	564
 Artikel:	La moralité publique en temps de guerre
Autor:	M.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263675

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notamment, ou les Comités d'aide aux réfugiés étaient bien mieux outillés pour cela, et que c'est à les aider dans leur tâche humanitaire que devaient aller nos efforts de cet ordre. Fallait-il d'autre part nous borner étroitement aux questions féministes ? sans tenir compte que, dans un monde en guerre, nous avons, justement parce que nous sommes féministes, de lourdes responsabilités civiques ? et l'on ne s'étonnera pas que le problème de la reconstruction du monde de l'après-guerre, et de la part que pourront prendre — disons mieux, que devront prendre les femmes à cette reconstruction, nous ait longuement préoccupées. Si l'opinion unanime a été que les femmes, si elles veulent faire entendre leur voix, quand siégera — quand ? — une Conférence de la paix, doivent se préparer à cette tâche ; que les membres de l'Alliance, en particulier, qui ont voté Copenhague des résolutions très nettes contre l'agression, et en faveur de la démocratie, du respect des droits de la personnalité humaine, de l'égalité des croyances et des races, se devaient en application de ces résolutions — qu'en les relise, et l'on verra qu'après six mois de guerre, pas un mot n'y est à changer ! — de déterminer autant que faire se peut la politique à suivre actuellement par leur organisation. Aussi l'éventualité d'une réunion à cet effet de nos présidences de Sociétés nationales a été envisagée pour le début de l'été si les circonstances le permettent.

Mais d'autres questions de portée plus spécifiquement féministes ont aussi été longuement discutées. Quelques-unes de nos collègues étaient fort inquiètes des conditions du travail des femmes dans les industries de guerre, de l'inériorité de leurs salaires notamment, qui risque de se répercuter de façon déplorable sur le niveau de la vie des femmes mères de famille et de leurs enfants. D'autres, voyant très loin, mais très juste, s'inquiétaient déjà du formidable chômage féminin qui éclatera forcément dans les pays belligérants surtout, quand, une fois la paix signée, les milliers et milliers de femmes actuellement mobilisées, seront renvoyées du jour au lendemain sans égard à l'énorme effort accompli, pour laisser la place aux hommes revenus des armées. Ne sont-ce point là des questions d'intérêt primordial pour les femmes, et que nous devons étudier ? ceci en plus du problème, plus que jamais actuel de la nationalité de la femme mariée, et de tous ceux d'ordre moral que posent la mobilisation, les grands rassemblements d'hommes, la prouesse, la conception singulière aussi que se font de la santé et de la morale publiques certaines autorités, et les moyens inquiétants qu'elles emploient, croyant diminuer de la sorte l'accroissement des maladies vénériennes... Il y aurait long à dire sur tout ce que nous avons entendu à ce sujet ! mais le temps nous manquant aujourd'hui, nos lectrices ne perdront rien pour attendre. Enfin, une autre question féministe longuement débattue a été la possibilité de faire nommer une femme dans le nouveau Comité Central des Questions économiques et sociales que va créer la S. d. N., en lui confiant des pouvoirs directeurs extrêmement étendus, et une compétence à peu près analogue en ces domaines à celle que possédait le Conseil en matière politique : depuis bien des semaines déjà, des débats sont en cours, par l'intermédiaire du Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales, dé-

Pour empêcher que des bandes de pillards ou simplement d'hommes désireux de profiter de toutes ces ressources, ne pénètrent dans la ville comme certaines attaques l'avaient fait craindre, les jeunes filles décidèrent d'élever à leurs frais un mur autour de la ville. La construction fut commencée en 1911. Neuf ans plus tard, des sentinelles avec chignons ou aux cheveux coupés circulaient sur les fortifications. Des mitrailleuses menaçaient les présumptifs qui tenteraient de s'introduire dans la ville sans autorisation. Depuis lors Kwai-tong put vivre en paix.

Ce n'est que maintenant, du fait de la guerre sino-japonaise, que cet Etat qui compte 3500 armées, qui possède un cinéma, une place de sports et un journal, a été tiré de sa douce quiétude.

Chez la « couturière » chinoise

De la Semaine féminine (Genève), cet amusant reportage :

Le préjugé occidental qui veut que la cuisine, la lessive et la couture soient des travaux indignes du mâle — et le privilège ou la corvée des femmes — est incomme en Chine. La cuisine y est presque toujours faite par des hommes, et même les plats des pauvres sont cuits avec goût. Et quant à la couture... oyez plutôt : Au début de mon séjour en Chine du Sud, j'avais acheté un jour une coupe de soie noire de Canton — l'étoffe la plus fraîche que l'on puisse imaginer — et demandé à une amie chinoise qui parlait un peu le français de me conduire chez sa couturière pour m'en faire faire une robe chinoise. Nous voici donc vaguant dans les rues de Canton, étouffantes de chaleur, et

La moralité publique en temps de guerre

Les circonstances actuelles ont rendu plus aigu le problème de la moralité. Tant dans les régions où se trouvent des cantonnements qu'à l'arrière, la mobilisation a créé une situation anormale. Forts des expériences de la guerre mondiale qui eut pour conséquences, dans tous les pays, une baisse de la moralité et une recrudescence des maladies vénériennes, dès septembre dernier, le Cartel romand H. S. M. et sa Commission de préservation morale se préoccupent de ce problème. Il en fut de même de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille. Ces deux organisations ont commencé dès l'automne une campagne de conférences en Suisse romande. A leur effort est venu se joindre l'appui de l'Alliance des Sociétés féminines suisses à l'instigation de la Société suisse contre les maladies vénériennes.

Pour accomplir cette œuvre de redressement et d'éducation morale qui doit être menée avec une certaine continuité, il faut dans chaque région de notre pays des personnes préparées, mais surtout largement compréhensives de la jeunesse et de ses difficultés. C'est pourquoi le Cartel H. S. M. a organisé à Lausanne, le 2 mars, une première réunion, en faisant appel à des personnes du canton de Vaud, spécialement en contact avec les meilleures féminines. La participation fut nombreuse et prouve combien l'initiative répondait à une préoccupation générale : une cinquantaine de personnes assistèrent à cette « Journée », directrices et présidentes d'œuvres et de sociétés, femmes de pasteurs, institutrices, éclaireuses, etc., etc.

En ouvrant la séance, Mme Madeleine Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille et de la Commission de préservation morale du Cartel romand, rappela le but de la réunion engageant les participantes à apporter leur préoccupation et à partager les résultats de leurs expériences.

C'est à Mme le Dr. Golay-Oltramare, professeur d'Hygiène à Genève qu'il appartient d'introduire la discussion par un admirable exposé sur

marches dont nous espérons pouvoir aussi sous peu entretenir nos lecteurs.

... Certes, il y aurait eu encore matière à discussion et à échange de vues entre nous toutes pour des journées encore. Mais Paris aussi réclamait ses droits, Paris, si calme, si crânement optimiste, si galement affairé en ces journées de début de printemps ; et aussi nos amies les féministes parisiennes, toutes occupées, toutes vaillantes, toutes ayant mis de tout cœur leurs forces à la disposition de leur pays, toutes ayant doublé leur activité habituelle, professionnelle ou sociale, d'un travail « au service de la nation ». C'était bienfaisant et encourageant de les retrouver, autant que celles venues de La Haye ou de Londres. Dans un prochain article, nous parlerons encore d'elles.

E. Gd.

A NOS LECTEURS. — L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la fin de notre étude sur Les antécédents des prostituées.

Arrivant dans un grand atelier où je ne fus pas peu surprise de voir converger sur moi douze paires d'yeux appartenant à douze jeunes hommes habillés en caleçons blancs qui couisaient diligemment autour d'une grande table, l'étais chez « la couturière », dans l'atelier du « flou ». La « couturière » n° 101 mesures et nous informa que le prix de la robe serait d'un dollar plus élevé que pour une Chinoise, l'habillage d'une Européenne étant plus compliqué par suite « des proéminences anormales du haut de la partie antérieure et du bas de la partie postérieure du corps chez les Occidentales ! » Et pour mieux se faire comprendre il n'hésita pas à montrer du doigt les dites « proéminences », geste qui fut immédiatement accompagné d'un sourire discret, mais expressif, des onze autres « couturières », dont les regards convergèrent simultanément sur les dites parties de ma personne, pourtant nullement « anormales » à mon avis... Je n'étais guère à mon aise pendant cette scène, inutile de le dire.

Le jour suivant, ma robe chinoise était prête. Elle m'allait comme un gant. Ce que voyant, la « couturière » à douze têtes exprima un plaisir et une satisfaction évidents.

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National
Aide aux mobilisés, à leurs familles, à la Croix-Rouge
(Collecte de 1940)

Chèques postaux III. 3519, Berne

le sujet : *Comment exposer les questions d'ordre sexuel aux jeunes filles*. Avec une grande élévation de pensée et l'expérience qu'en lui connaît, Mme Golay présenta dans ses grandes lignes le problème sous divers aspects. La place nous manque pour analyser sa causerie, en voici du moins quelques points principaux.

C'est au manque de franchise, aux préjugés qui existent encore dans ce domaine, que sont dûs les échecs. L'attitude de ceux qui ont à instruire et à éduquer la jeune génération a la plus grande importance. Il importe avant tout d'avoir la compréhension du problème, de l'envisager avec simplicité, avec franchise en faisant toujours ressortir la vérité et le caractère noble des lois de la nature. La consécration du silence contribue à créer une atmosphère malsaine où le mal et la peur se développent aisément. Les premières notions d'éducation sexuelle et d'éducation morale devraient être enseignées progressivement dans la famille. Il faut savoir répondre et dire la vérité, chaque fois que l'enfant réclame une explication. Il faut la lui donner selon son âge et son degré de développement. C'est à la famille qu'il appartient de former le caractère de l'enfant, de lui inculquer son rôle social et la conscience de ses responsabilités.

Mme Golay indiqua ensuite la manière de continuer à l'école l'enseignement commencé dans la famille, et elle traça un tableau très fouillé de la physiologie et de la psychologie de l'adolescent. A cet âge des grands enthousiasmes, en faisant appel à tout ce que la jeune fille a de noble en elle, lui inculquer le respect de soi-même et le sentiment de sa dignité, c'est la meilleure arme qu'en pourra lui donner.

Un entretien très nourri suivit l'exposé de Mme Golay. De nombreuses questions furent posées très librement. Elles furent groupées autour de deux thèmes de problème : l'enseignement de l'éducation sexuelle, et l'aide à apporter à la jeune fille qui n'a pas reçu cette éducation et qui est aux prises avec les difficultés de la vie et de l'heure.

L'après-midi fut consacrée à la discussion. Des indications de Mme Golay sur les expériences

faites à Genève démontrent la nécessité de rattacher l'enseignement spécial de l'éducation sexuelle à un enseignement général de l'hygiène, ce qui permet de préparer les élèves à le recevoir. Il est important aussi de faire collaborer la famille à l'effort de l'école en organisant méthodiquement des causeries aux mères des élèves, et de gagner peu à peu l'opinion publique en rendant familière le problème de l'éducation sexuelle.

Dans le canton de Vaud, la question est discutée périodiquement sans que des décisions aient encore été prises. Le vif intérêt témoigné prouve cependant tout le chemin parcouru grâce aux tentatives renouvelées entre autres par le Cartel depuis vingt ans. Les auditrices de la « Journée » décident de travailler dans chaque région, d'essayer de gagner l'opinion publique et l'intérêt actif des autorités. Le 30 mars aura lieu une nouvelle séance avec une leçon-type donnée par Mme Golay sur l'éducation sexuelle.

La seconde question, celle de la jeune fille en danger moral, donna matière à une large discussion où furent relevés principalement le rôle que joue la carence de la famille, les salaires trop bas dans un grand nombre d'ateliers ou de magasins, le goût du plaisir et du luxe et la soif d'indépendance chez la plupart des jeunes filles. Cette question quelque peu sacrifiée, cette fois-ci sera reprise lors d'une journée semblable qui aura lieu prochainement à Neuchâtel.

De chauds remerciements furent adressés à la conférencière dont la complaisance fut inlassable, et à la présidente, Mme M. Hahn, dont la large compréhension des problèmes et la personnalité rayonnante contribuèrent à créer l'atmosphère de cette journée. Il est indispensable que les femmes de tous les milieux, et principalement les membres de nos organisations féminines soutiennent cette campagne, qui est menée parallèlement aussi en Suisse allemande. C'est ce qu'a également estimé de son côté le Cartel genevois H. S. M. en proposant aux sociétés du canton de consacrer une de leurs séances à l'étude de ce problème. Nous en reparlerons prochainement.

Dr. M. S.

... Et toujours les salaires féminins

Nous empruntons au journal la Solidarité (Neuchâtel) ces chiffres qui se passent hélas ! de combattantes :

A Genève, dans un grande magasin d'alimentation, la première vendeuse touche un salaire mensuel de 70 fr., la deuxième vendeuse, 50 fr., la troisième, 40 fr. C'est donc, pour trois personnes, un salaire mensuel de 160 fr. avec lequel elles doivent satisfaire à tous leurs besoins. Si vous demandez à celles qui n'ont plus de parents pour les secouer comment elles font pour nouer les deux bouts, elles vous donneront cette réponse plus que navrante : « Pour la nourriture et l'entretien (habits, etc.), nous vivons le plus économiquement possible ; quant au logement, nous cherchons un « petit ami » qui en fait les frais ! ». Et cela dure jusqu'au moment où le petit ami croira avoir trouvé mieux. Alors, la petite employée devra se remettre en quête d'un nouvel ami pour pourvoir à son gite...

L'Assemblée d'hiver du Groupement « La Femme et la Démocratie »

(suite de la 1^{re} page)

Une discussion nourrit suivit cet éloquent exposé, au cours de laquelle Mme Porret (Neuchâtel) et Gerhard (Bâle) notamment apportèrent des détails sur la situation suffragiste dans leurs cantons respectifs ; puis la résolution suivante fut votée à l'unanimité :

Le Groupement suisse « La femme et la démocratie », réuni à Neuchâtel le 25 février 1940, après avoir entendu sur Le Suffrage féminin en Suisse à l'heure actuelle un exposé suivi d'une discussion approfondie ;

Salut le renouveau du mouvement suffragiste qui se manifeste dans plusieurs régions de notre pays et auquel a donné un nouvel élan la mobilisation des femmes pour des tâches variées ;

Affirme à nouveau sa ferme conviction que le devoir essentiel qui incombe à la femme suisse à l'heure actuelle est de participer de tout son effort, comme mère, comme éducatrice et comme citoyenne à la défense spirituelle du pays, et par conséquent à la sauve-

garde des libertés individuelles et collectives qui forment la base de notre démocratie ;

Mais affirme également, en se basant sur l'exemple des héroïques Finlandaises, que cette tâche la femme pourra seulement la remplir au mieux de ses capacités, si elle est véritablement une citoyenne consciente de ses responsabilités et en mesure d'exercer ses droits ;

Conclut en conséquence que, lorsqu'on parle des droits politiques des femmes, c'est en même temps des devoirs des femmes qu'il s'agit, et que c'est pour pouvoir mieux servir leur pays que les suffragistes réclament le droit de vote ;

Insiste auprès de toutes les femmes suisses pour que, réalisant pleinement ce devoir urgent qui s'impose, elles se préparent à son accomplissement par tous les moyens en leur pouvoir (éducation civique, intérêt à l'égard de la chose publique), et demandent à participer aux responsabilités en collaboration avec les hommes.

Mme Gourd, ayant au cours de son exposé, mentionné l'influence pour le développement civique de la femme, de la Radio, dont les nouvelles politiques sont maintenant écoutées partout avec autant d'intérêt et d'attention que les causeries de genre plus facile, soi-disant destinées aux femmes, la transition était toute naturelle pour passer à la communication de Mme Montel sur ce sujet de première actualité : *Comment mettre notre radiodiffusion au service de l'esprit suisse ?* Tout en admettant que depuis la guerre, il est nécessaire que nos émissions soient contrôlées afin d'éviter toute propagande étrangère, Mme de Montel croit cependant que, plus libres et variés seront les échanges de vue par le moyen de la Radio, moins d'influence auront les émissions d'autres pays. Une intelligence propagande nationale est indispensable, qui, en mettant en lumière notre patrimoine commun, lutte efficacement contre la propagande étrangère. Or, cette propagande, pour être effectif doit être souple, variée, prendre les formes les plus diverses, montrer toujours davantage à notre peuple ce qui l'unit et ce dont il peut être fier. Cette tâche civique de la Radio, Mme de Montel l'a définie dans une résolution, également acceptée unanimement par l'Assemblée, après une discussion intéressante, au cours de laquelle fut abordé à plusieurs reprises le problème de la liberté de la presse en temps de guerre, avec la chaleureuse recommandation au groupement « La Femme et la Démocratie » de suivre cette question de près, et de ne pas tolérer que notre peuple soit dépossédé du droit essentiel de se renseigner par le livre ou le journal sur les événements du jour.

Estimant que l'action des autorités fédérales sur l'opinion publique en ce qui concerne les émissions radiophoniques, consiste jusqu'ici en des mesures presque uniques et restreintes, nous exprimons le vœu qu'en face du

